

Syndicat Employeur des Cabinets d'Avocats Conseils d'Entreprises (S.E.A.C.E.)

Syndicat constitué le 19 mars 1974

Déposé à la Préfecture de Paris le 23 avril 1974 sous le numéro 15620

Siège social : 23, rue Lavoisier– 75 008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale du Syndicat,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Employeur des Cabinets d'Avocats Conseils d'Entreprises relatifs à l'exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du syndicat relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1^{er} juin 2021

Le commissaire aux comptes



Aca Nexia
Représenté par
Eric Chapus

BILAN ACTIF

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/07/2019 au 31/12/2020			01/07/2018 au 30/06/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	100.00		100.00	175.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	24 000.00		24 000.00	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 690.78		31 690.78	51 500.71
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	55 790.78		55 790.78	51 675.71
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	55 790.78		55 790.78	51 675.71

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/07/2019 au 31/12/2020	Du 01/07/2018 au 30/06/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	5 803.41	5 803.41
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	18 440.30	-8 476.31
Excédent ou déficit de l'exercice	14 519.07	26 916.61
<i>Situation nette</i>	38 762.78	24 243.71
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	38 762.78	24 243.71
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 440.00	12 432.00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	588.00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		15 000.00
TOTAL (IV)	17 028.00	27 432.00
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	55 790.78	51 675.71

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

17 028.00

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

	Du 01/07/19 au 31/12/20	Du 01/07/18 au 30/06/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Cotisations				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	40 400.00	21 275.00	19 125.00	89.89
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépr., prov., transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	40 400.00	21 275.00	19 125.00	89.89
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Autres achats et charges externes *	25 880.93	18 110.39	7 770.54	42.91
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	25 880.93	18 110.39	7 770.54	42.91
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	14 519.07	3 164.61	11 354.46	358.79
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)				

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

	Du 01/07/19 au 31/12/20	Du 01/07/18 au 30/06/19	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		64 000.00	-64 000.00	-100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		64 000.00	-64 000.00	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		40 248.00	-40 248.00	-100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		40 248.00	-40 248.00	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		23 752.00	-23 752.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	40 400.00	85 275.00	-44 875.00	-52.62
TOTAL DES CHARGES	25 880.93	58 358.39	-32 477.46	-55.65
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	14 519.07	26 916.61	-12 397.54	-46.06

* Y compris :
 Redevances de crédit-bail mobilier
 Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

23 752.00

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 55 790.78 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 14 519.07 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 31/12/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il faut noter une absence de l'impact de la COVID-19 sur le syndicat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier			
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.		TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst.tech., mat.	Ins. gal. agen. amé. cons					
		outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.					
		Matériel de transport					
	Mat.bureau, info., mob.						
Emballages récup. div.							
Immos corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL III							
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL IV							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières					
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		100	100	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		24 000	24 000		
Charges constatées d'avance					
TOTAUX			24 100	24 100	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC SE ACE

Du 01/07/2019 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		16 440	16 440		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		588	588		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		17 028	17 028		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				